

PRÉSENTATION

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

**OBLIGATIONS
DE PARTICIPATION**

CDG 88

**PRÉSENTATION
DES SERVICES**

CARRIÈRES ET INSTANCES PARITAIRES

**LIGNES DIRECTRICES
DE GESTION**

ÉDITO



Cela fait maintenant quatre mois que le nouveau Conseil d'Administration du CDG88 est installé. Nous n'avons pas été inactifs malgré la situation sanitaire !

Notre premier chantier fut la création du service dédié au Dispositif de Signalement, je vous invite à en consulter la présentation [➔ PAGE 5](#) pour connaître les modalités de cette mutualisation départementale, voire supra-départementale portée par le CDG88.

Sur le terrain national, j'ai acté notre présence auprès d'organismes "moteurs" de la fonction publique territoriale : je siége désormais dans les Conseils d'Administration de la FNCDG, du GIP Informatique ainsi qu'au sein du Comité Régional d'Orientation du CNFPT (CRO). Je porterai la voix des employeurs territoriaux vosgiens et de leurs agents, comptez sur moi !

Sur le terrain départemental, les Vice-Présidents et les membres délégués s'investissent beaucoup pour être au plus près de vous. Emre DEMIR, Elisabeth BONNOT, Elisabeth GRASSER, Jean-Marie HENRIOT et Marie-Odile MOINE font équipe pour développer nos interventions. Comptez sur eux également !

La qualité des services que vous apportent nos agents est ma première préoccupation. Nous venons d'obtenir le renouvellement de notre certification ISO9001 ! Nous travaillons chaque jour à nous améliorer et à perfectionner les services que nous vous proposons. La crise sanitaire n'entache en rien notre leitmotiv : "nos missions, faciliter les vôtres".

Bonne lecture de ce 7^{ème} numéro, prenez soin de vous et de vos proches.

Michel BALLAND • *Président du CDG88*

SOMMAIRE

- 4 **PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**
OBLIGATIONS DE PARTICIPATION
- 5 **SIGNALEMENT** PRÉSENTATION DU DISPOSITIF
- 6 **TROMBINOSCOPE DU CDG 88**
- 8 **PRÉSENTATION DES SERVICES DU CDG88**
- 10 **FOCUS SUR 3 ÉLUS DÉLÉGUÉS**
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG88
- 11 **EMPLOI : BAC PRO GA ET PROJETS À VENIR**
- 12 **AVANCEMENTS DE GRADE** ET LIGNES DIRECTRICES DE GESTION
- 13 **ENTRETIEN : L'ANTENNE DES VOSGES DU CNFPT**
- 14 **AGENDA • ÇA BOUGE AU CDG88**





26 JANVIER 2021

RÉUNION D'INFORMATION



Fanny PETITFOUR, référente Signalement, ainsi que Brigitte VALDENNAIRE ont présenté lors de cette réunion le nouveau Dispositif de Signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes dans la fonction publique. ➔ [VOIR ARTICLE EN PAGE 5.](#)



L'équipe de l'Agence Compétences & Territoires a rassemblé une soixantaine de participants pour ses Rencontres de l'Emploi 2021.

4 ateliers se sont succédés :

- **RECRUTEZ MALIN** (Juliette LANG)

les clés pour bien recruter et sécuriser votre procédure de recrutement ;

- **AIDE À L'UTILISATION DU SITE EMPLOI TERRITORIAL** (Pauline FRESSE)

Prise en main du site emploi territorial pour procéder à la publication de vos offres d'emploi et déclarations de vacance d'emploi ;

- **LA MOBILITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE** (David LAMBOLEZ)

Les outils d'accompagnement à la mobilité ;

- **RECRUTEZ AUTREMENT EN FAISANT ÉVOLUER UN POTENTIEL** (Lola CLAUDEL)

Focus sur le contrat d'apprentissage, la formation secrétaire de mairie, les contrats PEC ainsi que le service civique.

2 FÉVRIER 2021

RÉUNION D'INFORMATION GÉNÉRALE

Les réunions d'information sont maintenues en visioconférence également !

4 thèmes ont été proposés en une heure top chrono :

Carrières et Instances Paritaires : Actualité statutaire

➔ [VOIR ARTICLE EN PAGE 10.](#)

Contrats Groupes et Développement : ordonnance sur la PSC des agents publics ➔ [VOIR ARTICLE EN PAGE 4,](#) contrats-groupes 2021-2024, adhésions à l'Assurance Statutaire

Emploi Territorial : Rapport Social Unique (RSU)

Santé et Sécurité au Travail : le CDG88 à vos côtés pour les DICRIM/PCS

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : CONVERGENCE PUBLIC/PRIVÉ, UNE PARTICIPATION OBLIGATOIRE DÈS 2025

L'ordonnance sur la protection sociale complémentaire est parue le 17 février dernier concernant "la participation obligatoire" des employeurs d'agents publics aux contrats de PRÉVOYANCE (maintien de salaire) et MUTUELLE SANTÉ mais les négociations ne sont pas terminées.

AUJOURD'HUI

Participation facultative pour les employeurs des 3 fonctions publiques

OBJECTIF

Convergence entre le secteur privé et le secteur public

Assurance Statutaire Contrat-Groupe 2021-2024

Les collectivités de moins de 30 agents CNRACL peuvent adhérer à tout moment au 1^{er} du mois qui suit la délibération d'adhésion. Contactez le pôle ou consultez notre site internet pour toutes les informations !

CES OBLIGATIONS DEVRONT PRENDRE EFFET RESPECTIVEMENT

AU 01/01/2025 pour les **contrats de PRÉVOYANCE** (maintien de salaire) couvrant les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès : participation à hauteur de 20 % minimum d'un seuil qui sera fixé par décret à paraître.

AU 01/01/2026 pour les **contrats de MUTUELLE SANTÉ** couvrant les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident : participation à hauteur de 50 % minimum d'un seuil qui sera fixé par décret à paraître.

L'ordonnance prévoit la possibilité de mettre en place des contrats collectifs à adhésion obligatoire. Dans ce cas, les employeurs publics et leurs agents pourront bénéficier du même régime fiscal et social que celui applicable aux employeurs privés.

Les contrats-groupes mis en place par le CDG88, sous forme de convention de participation, sont en vigueur jusqu'au 31/12/2025 (6 ans). Ils correspondent déjà au système de contrats collectifs (non obligatoires) qui permet une meilleure mutualisation des risques et un coût moindre que des contrats individuels. Toutes les collectivités du département des Vosges peuvent adhérer à ces conventions de participation tout au long de ces 6 ans.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LES PCS ET DICRIM



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

L'outil principal de réponse face à un risque pour le maire et sa collectivité. Il permet de répondre à des questions sur la conduite à tenir par le biais de fiches réflexes.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

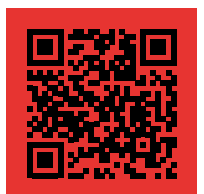
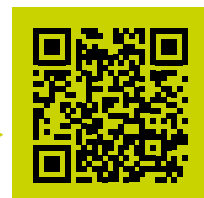
À destination des habitants de la commune, il est consultable en mairie ou diffusé, c'est une démarche de prise en charge de la population.

🔗 Nous aimerions connaître les besoins de votre collectivité afin de répondre au mieux à vos attentes : <https://fr.surveymonkey.com/r/MVXH9RR>

📺 Vidéo de la réunion d'info du 26 janvier : <https://youtu.be/8gYM7Bt4yqo>

📄 Toutes les infos à jour sur le site internet : <https://www.cdgplus.fr/sante-au-travail/missions-complementaires-proposees-cdg/le-dicrim-pcs/>

🔥
Pour les incendies,
il y a des exercices d'évacuation.
Et pour les risques naturels
et technologiques ?
☔ ⚠️





SIGNALEMENT : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Depuis le 1^{er} mai 2020, toute autorité territoriale, sans exception, quel que soit le nombre d'habitants a l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes au sein de sa collectivité ou de son établissement public.

PEUVENT DÉPOSER UN SIGNALEMENT : l'ensemble des personnels de la collectivité concernée (stagiaire, titulaire, contractuel, apprenti, bénévole, etc.), les élèves ou étudiants en stage, les personnels d'entreprises extérieures intervenant au sein de la collectivité, d'autres personnes en lien avec la collectivité : agents ayant quitté les services (retraite, démission) depuis moins de six mois, candidats à un recrutement dont la procédure a pris fin depuis trois mois maximum, les usagers du service public, etc...

LES FAITS SIGNALÉS peuvent être soit d'origine professionnelle, soit d'origine extra-professionnelle détectés sur le lieu de travail (ex.: violences conjugales)

LE DISPOSITIF PEUT ÊTRE : interne à la collectivité, externe (prestataire), mutualisé avec d'autres collectivités ou EPCI ou pris en charge par le CDG (sous réserve de la signature d'une convention)

LES AVANTAGES À CONVENTIONNER AVEC LE CDG88 :

- ✓ une plateforme dédiée permettant de recueillir les signalements, dans un cadre de confiance, neutre, impartial et indépendant, et respectueux de la demande d'anonymat
- ✓ une équipe d'experts proposant un accompagnement individualisé et personnalisé
- ✓ le respect de la réglementation RGPD

LA CELLULE PLURIDISCIPLINAIRE composée de personnels administratifs et de représentants de services d'accompagnement dans le champ médico-social se chargera de recueillir les signalements et d'orienter l'agent vers les autorités et professionnels compétents (transmission du signalement, recommandations à mettre en œuvre et suivi du traitement, etc.)

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE : transmission par le CDG88 d'un lien personnalisé d'accès au formulaire d'adhésion par mail pour consulter la convention, procéder à la validation de votre demande d'adhésion et télécharger les documents requis (convention signée + délibération de la collectivité) via cette plate-forme.

À défaut, demander la convention d'adhésion par mail à : signalement@cdg88.fr

LA TARIFICATION*

- Les effectifs de la collectivité pris en compte pour le paiement de l'adhésion annuelle pour les exercices 2021 à 2026 sont ceux mentionnés dans le logiciel AGIRHE au 1^{er} janvier de chaque année.
- Le premier appel à cotisation est réalisé dans les trois mois suivant l'adhésion de la collectivité. L'appel de cotisation est ensuite émis par le CDG88 lors du 1^{er} trimestre de chaque année de la convention.

**pour la durée du mandat actuel 2020-2026*

EFFECTIF	TARIF ANNUEL
1 à 2 agents	25€
3 à 9 agents	50€
10 à 30 agents	150€
31 à 50 agents	250€
51 à 100 agents	350€
101 à 250 agents	500€
250 agents et +	1 000€



direction

Michel BALLAND
Président du CDG 88



Frédéric SCHEER
Directeur du CDG 88



conseil d'administration

Emre DEMIR
1^{er} Vice-président
du CDG 88



Elisabeth BONNOT
2^{ème} Vice-président
du CDG 88



pôle administration générale

Catherine DETRIE
Responsable du Pôle



SERVICE ACCUEIL
ENTRETIEN



Amandine BOURGEOIS
Responsable Service



Audrey JEANVOINE
Agent d'accueil



Sandrine DUGALLEIX
Agent d'entretien
classement



Albert GRAVELIN
Agent d'entretien



Romain MAEDER
Agent d'entretien/
technique



Havva ÇEVİK
Apprentie
Gestion de la PME



SERVICE TECHNIQUE

Dominique PEANO
Responsable Service
Technique



SERVICE
COMPTABILITÉ / RH

Nadia MAINARDI
Responsable Service
Comptabilité / RH



Dylan BASS
Contrôle de Gestion
Comptabilité / Paie



Céline CLAUDON
Gestionnaire
Comptabilité/RH

pôle contrats groupes et développement

Danièle SYLVESTRE
Responsable du Pôle



Aline AUBERT
Responsable
Assurances



Amandine PERROTEY
Gestionnaire
Assurances



Vincent ROBERT
Gestionnaire
Assurances



Sophie GELAS
Gestionnaire
Assurances



Julia PEREIRA
Gestionnaire
Assurances

Elisabeth GRASSER
Membre délégué



Marie-Odile MOINE
Membre délégué



Jean-Marie HENRIOT
Membre délégué



pôle carrières instances paritaires

Brigitte VALDENNAIRE
Responsable du Pôle



Emilie KARM
Responsable Carrières et Instances Paritaires



Sandie FELLMANN
Gestion des Carrières



Séverine GODENIR
Gestion des Carrières



Sarah BEN ISMAIL
Retraite CNRACL GPEC



Fanny PETITFOUR
Gestion des Services



pôle santé et sécurité au travail

Yannick GRASSER CHAMBRE
Responsable du Pôle



SERVICE PRÉVENTION HYGIÈNE SÉCURITÉ

Céline KELLER
Responsable Service Prévention Hygiène et Sécurité



Quentin LABRUYÈRE
Conseiller en Prévention des Risques professionnels

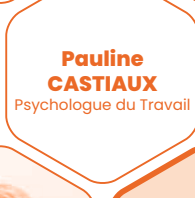


Frédéric GASPARD
Conseiller en Prévention des Risques professionnels



SERVICE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Pauline CASTIAUX
Psychologue du Travail



Erwan HEAS
Ergonome Référent FIPHP



SERVICE SECRÉTARIAT MÉDECINE PRÉVENTIVE

Cathy COLOMBO
Responsable Secrétariat Médical



Charline ALVÈS
Secrétaire Santé au Travail



Annick GRILLOT
Infirmière de Santé au Travail



Sylvette CHOPAT
Médecin de Prévention



Marie-Agnès ETIENNE
Médecin de Prévention



Bernard LASAUSSE
Médecin de Prévention



Brigitte MARION
Médecin de Prévention



SERVICE INSTANCES MÉDICALES

Aurélien VITRY
Responsable Instances Médicales



Lauriane BAS
Gestionnaire Instances Médicales



pôle emploi territorial

Anaïs HAYOT
Responsable du Pôle



Pierre CLEVENOT
Agent d'accueil



David LAMBOLEZ
Responsable Service Missions Temporaires



Mélanie CASTRO
Assistante RH



Juliette LANG
Responsable Service Aide au recrutement/ Gestion externalisée RH



Pauline FRESSE
Gestionnaire emploi/RH aide au recrutement/ GERH



Lola CLAUDEL
Accompagnement Secrétaires de Mairie



services supports

SERVICE INFORMATIQUE



Benoît VAUTRIN
Responsable Réseau / Systèmes

Dominique BARBAUX
Responsable Traitement développement données



Laurent CHRETIEN
Développeur d'applications web



Guillaume MAGGI
Développeur d'applications web

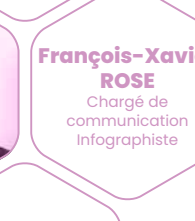


Brian BARDET
Développeur d'applications web



SERVICE COMMUNICATION

François-Xavier ROSE
Chargé de communication infographiste



Cyrielle MERSTORF
Chargée de publication

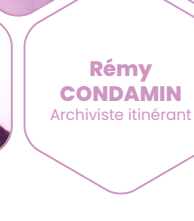


SERVICE ARCHIVAGE

Coralie GOUTANIER
Archiviste itinérante



Rémy CONDAMIN
Archiviste itinérant





pôle carrières instances paritaires

- Gestion des carrières
- Instances Paritaires (CAP, CCP, etc.)
- Retraite CNRA/CL
- Fiche de poste

pôle contrats groupes et développement

- Contrat-groupe d'assurance statutaire (2021-2024)
- Contrat-groupe de Mutuelle Santé (2020-2025)
- Contrat-groupe de Prévoyance (maintien de salaire) (2020-2025)

pôle emploi territorial

- Missions temporaires
- Aide au recrutement
- Gestion externalisée des RH
- Accompagnement des Secrétaires de Mairies

pôle santé et sécurité au travail

- Prévention Hygiène Sécurité
- Maintien dans l'Emploi (psychologue et ergonomiste)
- Médecine Préventive
- Instances Médicales

services supports

- Communication
- Archivage itinérant



NOS 3 ÉLUS DÉLÉGUÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ELISABETH GRASSER

• CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE POUSSAY • DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ AU TRAVAIL

AU CA : Elle fait partie du CA du CDG88 depuis 2001, était vice-présidente lors du précédent mandat et a notamment présidé la Commission de Réforme.

DÉLÉGATION : "J'ai des contacts réguliers avec Yannick GRASSER-CHAMBRE ainsi que les agents du pôle Santé et Sécurité au travail".

LE CDG88 : "J'ai de très bonnes relations avec les agents du CDG, j'ai l'impression d'être dans une grande famille quand j'y viens, la bonne ambiance est au rendez-vous. Chaque fois qu'ils ont fait appel à moi, je me suis montrée présente."

ACTIVITÉS : "la marche, m'occuper de mes petits-enfants, et la lecture !"

CARRIÈRE : retraitée, directrice générale d'une association de gestion dans le domaine du médico-social.



MARIE-ODILE MOINE

• CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE MIRECOURT
• DÉLÉGUÉE AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

AU CA : Nouvellement élue au sein du CA du CDG88, elle participait aux CAP C auparavant.

DÉLÉGATION : "J'ai eu l'occasion de participer à deux visioconférences avec Mme Sylvestre et son équipe, le sujet est très intéressant, cela s'est très bien passé."

LE CDG88 : "J'ai toujours été très bien accueillie. Les agents sont chaleureux et professionnels"

ACTIVITÉS : "Le jardinage ! Étant mamie depuis peu, notre petite-fille habite dans la Drôme. Confinement oblige, les interactions se font par visioconférence, de même au travail, donc je me suis également mise à la couture et j'y prends goût !"

CARRIÈRE : retraitée, auparavant salariée en banque, en agence rurale.



JEAN-MARIE HENRIOT

• CONSEILLER MUNICIPAL DE CONTREXÉVILLE • DÉLÉGUÉ À L'ACTION SOCIALE

AU CA : Il en fait partie depuis 2014 et s'occupait notamment de Plurélya (gestionnaire d'œuvres sociales)...

DÉLÉGATION : "Avec cette délégation, je vais continuer à m'occuper de Plurélya avec Mme MAINARDI et je vais prochainement rencontrer Mme SYLVESTRE. Je vais deux à trois fois par an à Lille pour des réunions Plurélya."

LE CDG88 : "J'ai déjà été surpris il y a 6 ans de voir à la vitesse à laquelle le CDG évoluait, notamment au niveau de la santé, je pense que nous brossons un beau tableau ! Les agents vont au devant des désirs des collectivités "

ACTIVITÉS : "La chasse 4 fois par semaine, le jardinage une fois que la chasse est terminée et la fabrication de charcuterie, c'est mon plaisir !"

CARRIÈRE : "J'ai été pendant 32 ans responsable des espaces verts à la mairie de Contrexéville, je connaissais donc le CDG d'une autre manière."



ADAPTÉ À L'UNIVERS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE LE BAC PRO GESTION ADMINISTRATION EST LANCÉ !

Ce jeudi 14 janvier 2021, les 13 apprentis ont participé à leur première journée de formation au lycée Isabelle VIVIANI à Epinal. Jusqu'au 13 juillet 2022, ils **alterneront entre 3 jours d'apprentissage en collectivité et 2 jours de cours.**

"Il y a un peu plus de deux ans, la loi permettait à tout dispensateur de formation déclaré de mettre en œuvre des actions d'apprentissage. Le CDG88 y a immédiatement vu une opportunité pour les collectivités du territoire vosgien. Faire la promotion de l'apprentissage auprès des collectivités vosgiennes fait partie de nos missions. D'autant plus dans un contexte de vieillissement des agents du service public local et des centaines de départs en retraite ces 10 prochaines années.

Entre promouvoir et concevoir des actions de qualité, il suffisait d'ouvrir la porte, d'aller au-delà de ce à qui se faisait jusqu'alors, d'être précurseur, et de rencontrer les bons partenaires pour y parvenir. La rencontre avec le lycée Viviani puis avec le GRETA ont été décisives pour nous lancer dans cette aventure. Et si on en profitait pour faire double ?

Concevoir une solution aux départs en retraite sur notre territoire et favoriser l'insertion des travailleurs handicapés dans la fonction publique. C'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers notre partenaire historique : le Cap Emploi, qui une fois de plus a répondu présent.

Et demain ? Nous espérons bien avoir planté des graines qui pourront fructifier sur de nombreux sols. A commencer par le secteur technique et la formation des futurs agents techniques polyvalents, ceux qu'on appelle communément les ouvriers communaux. Des discussions autour d'un BTS pour les métiers administratifs sont également en cours."

Michel BALLAND



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES VOSGIENNES / MAIRIES ET TUTEURS ACCUEILLANT UN OU PLUSIEURS APPRENTIS POUR CE CYCLE D'APPRENTISSAGE :

- Thaon-les-Vosges - Tutrice : Karine BERNARDI-FEBVAY
- Golbey - Tuteur : Stéphane VOLLE
- Raon-aux-Bois - Tutrice : Christine THIRIAT
- Vagney - Tuteurs : Rémi DECOMBE et Blandine TISSERAND
- La-Chapelle-aux-Bois - Tutrice : Aurélie MUNIER
- MGirecourt-sur-Durbion - Tutrice : Sophie MARCHAL
- Mirecourt - Tutrice : Jocelyne GAUTHIER
- Wisembach - Tutrice : Amélie BALLAND
- Ferdrupt - Tutrice : Nicole NARIS
- Mazeley - Tutrice : Sylvie PRETOT
- Vincey - Tuteur : Christophe GINER
- Raon-l'Etape - Tutrice : Stéphanie CLAUDE

AVANCEMENTS DE GRADE 2021 : NOUVELLE PROCÉDURE

Les Commissions Administratives Paritaires n'auront plus en 2021 à donner leur avis sur les propositions d'avancement de grade formulées par les collectivités.



PPCR

PPCR : avez-vous pensé à éditer vos arrêtés de revalorisation ?

LES VÉRIFICATIONS PAR LE SERVICE INSTANCES PARITAIRES ONT DÉBUTÉ LE 1^{ER} MARS 2021.

Remarques : Le compte rendu d'entretien professionnel 2020 est toujours nécessaire pour apprécier la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle des agents. Celui-ci devra toujours être réalisé et généré dans l'outil Fiches de poste – Entretiens professionnels disponible sur AGIRHE.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

L'une des innovations de la loi de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion (LDG).

La sécurisation des avancements et promotions pour l'année 2021 impose l'adoption des LDG. En l'absence de LDG, il ne serait juridiquement pas possible de procéder aux promotions.

PROCÉDURE PRÉCONISÉE PAR LE CDG88 :

- Établir les LDG "allégées" de la collectivité dès maintenant. En amont de leur adoption, il conviendra de saisir le Comité Technique pour avis.

❶ MODÈLE DE TRAME ET GUIDE SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

- Établir les LDG "intégrales" pour le 2^{ème} trimestre 2021

❶ LE CDG88 VA METTRE À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS UNE APPLICATION VISANT À SIMPLIFIER L'ÉLABORATION DES LDG.



L'ASSISTANCE RETRAITE LE CHOIX DU SUR-MESURE POUR LES COLLECTIVITÉS

Vous éprouvez des difficultés à traiter les dossiers de retraite de vos agents ou avez des départs peu fréquents ? Vous n'avez pas ou plus le temps de mettre à jour la carrière de vos agents ? Vous souhaitez avoir un accompagnement pour l'élaboration des dossiers sur votre espace personnalisé ?

Dans le cadre d'une prestation facultative payante, le CDG88 propose de prendre à sa charge la constitution des dossiers papiers ou dématérialisés et la réalisation d'études sur les départs à la retraite de vos agents CNRACL.

❶ RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET, ESPACE "PRÉPARER SA RETRAITE".



ENTRETIEN AVEC TERESA LENHO, RESPONSABLE DE L'ANTENNE DES VOSGES DU CNFPT



Présentation de l'équipe et des missions :

• **5 assistantes formation**, chargées de tous les aspects administratifs et logistiques liés à la mise en œuvre de toutes les formations, y compris la préparation aux concours et examens professionnels et les formations d'intégration.

Au quotidien, elles sont les interlocutrices des stagiaires, des intervenants et des partenaires externes.

• **3 conseillères formation**, se concentrent sur la création de nouvelles formations (ingénierie, méthodes d'animation...) en lien direct avec les intervenants et les pôles de compétences du CNFPT.

En contact régulier des collectivités des Vosges en tant que référentes territoire, elles construisent à leurs côtés des formations intra et union qui répondent aux besoins de formation de leurs agents.

Les formations proposées :

"Le CNFPT raisonne par spécialités de formation. Elles sont en lien avec toutes les missions et compétences qui incombent aux collectivités territoriales et établissements publics locaux."

9 SPÉCIALITÉS, 6 GRANDES CAUSES

(ex. égalité femmes-hommes, lutte contre l'illettrisme, etc.)

et 7 grandes mutations (ex. transitions écologiques, démocratie et citoyenneté, réformes institutionnelles, etc.)

Dans le contexte d'évolution de la formation pour adultes,

"Il existe des stages en présentiel uniquement, mais les sessions mixtes (elles combinent le présentiel et le distanciel) ont augmenté depuis plusieurs années."

Le CNFPT a développé la plateforme Formadist qui propose des ressources à disposition des apprenants.

L'intervenant peut y échanger avec les stagiaires (corrections, réponses complémentaires...) et les stagiaires entre eux (forum de discussion).

"Nous proposons également de plus en plus de classes virtuelles et de webinaires."

Les formations sont créées par rapport au plan de formation des collectivités.
AVEZ-VOUS TRANSMIS LE VÔTRE AU CNFPT ?

COVID-19, les actions mises en place

"Nous avons accru l'offre de service "tout à distance" avec une augmentation significative des webinaires et des classes virtuelles et nous y travaillons encore."

Un focus a été fait sur les usages des outils numériques et bureautiques, le contexte le demandant."

Dès que nous avons pu accueillir à nouveau du public en formation, nous n'avons pas hésité à re-proposer du présentiel, tout en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur !"

Les formations en présentiel comptent, de fait, un nombre de participants moins important."

Les actions CNFPT/CDG88

"Le dispositif de formation des Secrétaires de Mairie lie notamment les deux établissements. Des échanges avec Frédéric Scheer sont également en cours afin de monter des webinaires/classes virtuelles dans les années à venir."

Lors de la publication de la loi de Transformation de la Fonction Publique, CNFPT, CDG88 et AMV88 ont proposé une demi-journée d'actualité à Chantraine le 07/11/2019.



AGENDA 2021

- 16 MARS **"1H POUR TOUT COMPRENDRE !"**
RÉUNION D'INFOS EN VISIOCONFÉRENCE – 14H30 À 15H30
- 26 MARS **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG88**



Save the date

Colloque "Open 88"

Les échanges RH du CDG88

07 juillet 2021

Lola CLAUDEL quittera l'équipe du CDG88 le 25 mars prochain pour d'autres projets professionnels dans la Fonction Publique Territoriale. Un grand merci pour le dynamisme et le développement de la mission "Secrétaire de Mairie".

Le recrutement de la future accompagnatrice est en cours de finalisation.

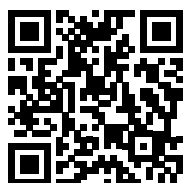
Frédéric GASPARD, conseiller en Prévention des Risques Professionnels, a rejoint l'équipe du service Prévention Hygiène Sécurité le 11 janvier 2021.

Karine FEBVAY, gestionnaire comptable RH, vient renforcer le service Comptabilité RH pour une période de 4 mois depuis le 1^{er} février 2021.

Havva CEVIK a rejoint l'équipe depuis le 18 janvier 2021 pour un apprentissage de deux ans. Dans le cadre de son BTS "Gestion de la PME", elle est amenée à visiter et accompagner tous les services dans leurs missions, avant de présenter un projet de développement des prestations et des relations avec les collectivités.



ÇA BOUGE AU CDG



N'HÉSITEZ PAS À VOUS ABONNER
à notre page Facebook !



P
ANO
R
AMA

www.88.cdgplus.fr

@centredegestion88



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception & crédits photos : CDG88

Impression : Imprimerie PEGAS'PRINT (88270 Derbamont)

Tirage : 1 800 exemplaires